



16ème législature

Question N° : 14578	De M. Hadrien Ghomi (Renaissance - Seine-et-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > assurances	Tête d'analyse >Augmentation des cotisations d'assurance des équipements des collectivités	Analyse > Augmentation des cotisations d'assurance des équipements des collectivités.
Question publiée au JO le : 30/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Hadrien Ghomi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les difficultés des collectivités territoriales à assurer leurs équipements publics auprès des compagnies d'assurances. Depuis les émeutes de l'été 2023, de nombreuses collectivités voient les cotisations des assurances de leurs équipements publics augmenter fortement à leur renouvellement. Certaines se voient même refuser l'accès à ces assurances, qui arguent des risques trop importants en ayant comme « clients » des collectivités publiques. Face à cette difficulté, des élus locaux se trouvent dans l'obligation de déboursier des sommes plus importantes pour assurer leurs ERP, dans un contexte de tension importante des budgets des collectivités. Pour ceux qui ne trouvent pas d'assureurs, ils doivent fermer temporairement certains de leurs équipements nuisant ainsi aux services notamment sportifs et culturels proposés à leurs administrés. Face à cette situation, il souhaite lui demander de lui indiquer si des mesures sont envisagées par le Gouvernement afin de faciliter l'adhésion à des assurances à des prix raisonnables pour les équipements publics des collectivités territoriales.